

ORANGE

VÉRITÉS



LES ORANGEOIS
SE METTENT
AU VERT

TOUT SUR LE
RAPPORT DE LA CRC

PAGE 12



ville-orange.fr

L'ÉCOLOGIE PASSE PAR LE LOCALISME

La méfiance est toujours de règle lorsque, de manière univoque, gouvernants, institutions, journaux et Greta Thunberg s'emparent d'un sujet et s'adressent à l'opinion publique à coup d'arguments moralisateurs et de discours alarmistes.

D'une part la parole politique en ce cas est souvent là pour cacher le réel et non pour le décrire. D'autre part il peut y avoir une utilisation cynique d'une certaine dialectique jouant sur les bons sentiments pour satisfaire des intérêts basement matériels.

Aujourd'hui, lorsqu'il est question d'écologie, tout est vu et transmis sous le double angle de la catastrophe et de la réparation punitive.

Premièrement, le décor est dressé, si possible en images et de manière spectaculaire afin que l'émotion soit plus directe. Les illustrations varient mais elles ne sont pas si nombreuses, et nous avons tous eu le droit à la chute du bloc de glace dans la mer, à l'ours blanc esseulé sur un bout de banquise à la dérive ou encore au tsumani filmé en caméra amateur pour saisir toute la dramaturgie de la scène.

Immédiatement après, un porte-parole du prêt-à-penser médiatique tire les conclusions : ces événements dévastateurs ne sont que le résultat de l'activité humaine débridée, dont la pollution est un phénomène visible et dont vous êtes coupables. Cette assertion n'est sans doute pas fautive dans son intégralité, mais elle prend bien le soin de ne pas dire l'essentiel, et surtout elle possède une finalité. Cette dernière est simple : **la culpabilisation n'a pour effet que de vous permettre de consentir à de nouveaux impôts, normes et augmentations d'un marché qui se colore en vert souvent pour vous revendre un produit déjà acquis.**

La hausse des taxes sur le diesel qui a mis le feu aux poudres le 17 novembre en est la parfaite démonstration, de nouvelles recettes fiscales se cachant derrière le prétexte de la transition écologique.

De fait, le juste souci de la nature au sein de laquelle nous vivons est souvent détourné pour devenir un scrupule de mauvaise conscience, celle-ci s'épanchant de nouveau dans la consommation. De là à supposer que ces passions tristes sont perpétuellement agitées dans le but d'être utilisées comme fièvre acheteuse, il y a une déduction empirique que nous appliquons. Or, le fonctionnement et l'expansion progressive de la consommation sont sans doute à l'origine de nombreux maux à combattre pour la préservation des milieux naturels et de la beauté du monde.

Ainsi une véritable action à visée écologique devrait obligatoirement passer par une remise en cause de la société de consommation et s'orienter vers une décroissance raisonnée de l'économie de l'ersatz et de l'objet à usage unique.

La grande question écologique du siècle n'est pas le réchauffement climatique. Celui-ci n'est pas contestable, bien que l'unique responsabilité de l'homme me semble paradoxalement une vue des choses bien orgueilleuse de

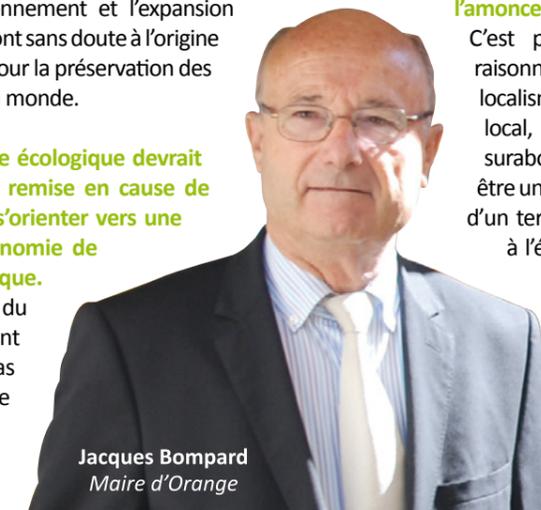
notre propre importance : l'alternance des grands cycles paraît plus conforme à la logique. Non, **la grande question réside dans la gestion de nos déchets, car sur celle-ci nous pouvons et devons agir.**

C'est pourquoi à Orange, l'amélioration du tri des déchets, première étape d'un traitement toujours fastidieux, est une politique primordiale. Avec l'aide de la communauté de communes, d'une part nous avons mis en place **des points d'apport volontaires (PAV)** sur des quartiers à l'essai : en l'occurrence au nord de l'axe Camaret-Caderousse (voir carte en page 6). D'autre part, **l'extension des consignes de tri** à l'ensemble de la Ville conformément aux obligations réglementaires en vue de la modernisation des centres de tri doit permettre de concilier économie et écologie. Je rappelle ici qu'une tonne de déchets à traiter coûte en moyenne plus de 200 euros à une collectivité, tandis que le recyclage d'une tonne de verre triée ne coûte plus qu'une quinzaine d'euros. Il est temps de cesser les incohérences qui voyaient les injonctions au tri être désavouées par une collecte qui ne les respectait pas.

Parallèlement, la **fermeture du site orangeois de Delta Déchets** à la fin de l'année est indéniablement un soulagement pour le voisinage immédiat, mais nous rappelle à tous le poids réel d'une société basée sur la consommation. Désormais, c'est jusqu'à Vedène que les camions d'ordures ménagères circulent pour déposer les déchets à traiter. Cet allongement du temps et de la distance de transport a inévitablement un impact sur le coût et les modes de collectes. C'est pourquoi pour une gestion optimale, les jours de collecte ont évolué et je vous encourage à vous renseigner auprès des services de l'intercommunalité et de la mairie pour obtenir toutes les informations qui vous feraient défaut.

L'écologie est indubitablement une réaction conservatrice au sens noble du terme, c'est-à-dire une juste conscience de la place de l'homme entre l'hybris prométhéenne et la haine de soi. **Il s'agit de prévenir de la destruction industrielle et moderniste une nature mise à mal par la densité démographique et la surpopulation, l'extension urbaine, et la production inévitable de ces premières causes : l'amoncellement de déchets et d'ordures.**

C'est pourquoi une écologie saine et raisonnée passe inévitablement par le localisme. Il faut produire et consommer local, en quantité nécessaire mais non surabondante. Ce localisme doit aussi être un mode de vie des populations issues d'un territoire : rien de plus contradictoire à l'écologie que l'éloge du nomadisme et du déracinement. **Le localiste préserve son écosystème totalement. Il n'est pas l'enfant gâté du village global. Il est le descendant du paysan qui préserve et épargne sa terre et son sang pour les générations futures.**



Jacques Bompard
Maire d'Orange

Depuis 1809



Château Saint Estève d'Uchaux®

Caveau ouvert toute l'année - Tél. 04 90 40 62 38

CARROSSERIE

AXIAL
centre agréé de réparation collision

GARAGE BRESSY

Agréé toutes assurances
Réparations toutes marques - Mécanique
Spécialiste pare-brise - Prêt de véhicule

ZAC du Coudoulet
351, rue des Pays-Bas - 84100 Orange
04 90 11 78 96
bressy3@wanadoo.fr



AMBULANCES ORANGEOISES

VOUS GARANTISSENT

7 Jours / 7 Jours * AMBULANCES
Toutes distances * VSL
* TAXI

QUALICERT SGS

Tél. 04 90 34 02 66



Notre nouveau programme à Orange

PERIER
programmes immobiliers

Le Clos Cavalier



Renseignements et vente:
04 90 30 95 70
119 avenue de Verdun - 84100 Orange
www.perier-immobilier.fr

Une réalisation de grand standing
Dans un environnement calme et bucolique

Résidence sécurisée
Appartements et villas
Du T2 au T4

Défiscalisation
Pinel possible

ZÉRO DÉCHET : PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE

P.6

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME : L'ÉVOLUTION DE LA COMMUNE

P.8

A QUOI SERT LE CONSEIL MUNICIPAL ?

P.10

RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

P.12

CCAS LA MAIRIE VEILLE SUR NOS SENIORS

P.14

LE GRAND DÉBAT

P.18

NOUVEAU MUSÉE D'ORANGE : UN ACCÈS ÉLARGI À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE

P.20

FESTIVAL PARTICIPATIF DES ARTS-MARTIAUX

P.22

LA MAIRIE CONTRE LES FAUSSES INFORMATIONS

P.25

Bulletin municipal. Éditeur : Mairie d'Orange.

Directeur de la publication : Jacques Bompard.

Dépôt légal de publication : avril 2019

ISSN : 1269 - 2018.

Tirage : 18 000 exemplaires.

BP 187 - 84106 Orange - Cedex

www.ville-orange.fr. Régie publicitaire : Sogecom.

Tél. : 06 33 11 30 03. Impression : De Rudder



LE THÉÂTRE D'AUGUSTINE au 49 rue Caristie

Dans le numéro précédent d'Orange Vérités, une double page était consacrée aux inaugurations et ouvertures de commerces dans notre ville au cours de l'année 2018. Malheureusement, nous avons oublié l'un d'eux ! Nous présentons nos sincères excuses au « Théâtre d'Augustine » pour cet oubli que nous nous appliquons à corriger.

Le 14 juin, le maire Jacques Bompard a eu le plaisir d'inaugurer la boutique « Le Théâtre d'Augustine » rue Caristie. Cette boutique de produits provençaux met à l'honneur le savoir-faire des savonniers et la qualité des produits naturels du sud de la France. Savons de Marseille, crèmes, parfums d'intérieurs, bougies : retrouvez toutes les senteurs de Provence tout en soutenant les artisans locaux.



UNE DISTRIBUTION ÉLARGIE

De nombreux Orangeois regrettent de ne pas recevoir dans leur boîte aux lettres le magazine municipal. C'est un problème récurrent contre lequel nous luttons pied à pied. Une récente découverte a permis de retrouver dans un container de tri de nombreux exemplaires jetés par un camelot indélicat. Cela explique en partie les lacunes que nous rencontrons malgré la vigilance et les rappels à l'ordre de la société en charge de la distribution. Plusieurs solutions sont mises en œuvre en parallèle pour assurer une plus large couverture.

Dès le printemps, une cinquantaine de présentoirs seront installés dans des lieux urbains de grande fréquentation afin que vous puissiez trouver votre journal partout où vous vous rendez. Nous rappelons aussi qu'Orange Vérités est disponible dans tous les bâtiments municipaux et distribué tous les jeudis sur le marché.

DYNAMISME ET MODERNITÉ : L'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE DU GRENOUILLET

La zone du Grenouillet est un centre d'activités important pour la commune d'Orange par la diversité des activités et des équipements ainsi qu'une facilité d'accès pour tous, locaux ou visiteurs. Au fil des aménagements successifs, un nouveau projet s'est dessiné et a pris forme aujourd'hui.



LA RÉFECTION DU HALL DES EXPOSITIONS : UN ÉQUIPEMENT MODERNE POUR UNE VILLE DYNAMIQUE

Les investissements antérieurs ont rendu à la ville d'Orange un attrait qu'elle avait pu perdre à une époque. Ainsi la commune connaît aujourd'hui une dynamique qui rendent nécessaires la mise en place de nouveaux projets afin de prolonger ce développement. La population orangeoise augmente, la création de nouveaux groupes scolaires apportant la preuve de l'installation et de l'agrandissement des familles qui bénéficient d'un bien-être et d'un confort de vie.

Par voie de conséquence, les associations voient dans la ville l'assurance d'un public intéressé et d'une organisation facile, entraînant une augmentation des activités et donc des équipements nécessaires pour répondre aux événements nombreux et de qualité qui se déroulent sur le territoire.

C'est dans cet optique que s'est progressivement constitué un projet de modernisation du Hall des Expositions en une salle de grande capacité (entre 1500 et 2000 places), à la fois omnisport et culturelle. Elle sera donc modulable pour s'adapter aux événements qui s'y dérouleront tout en restant accessible grâce au réseau routier.

Ce grand projet implique dans le même temps la réfection du parking qui devra répondre, en termes de capacité, à la nouvelle salle, tout en conservant son utilité locale antérieure : il pourra être aménagé en terrain de pétanque pour les événements sportifs.

L'AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE VARIÉE AVEC DES ÉQUIPEMENTS COMPLÉMENTAIRES

L'aménagement de la zone du Grenouillet a pris en compte dès l'origine le cœur sportif qui y est situé : la pétanque, avec le Boulodrome jouxtant la Ferme aux Chats. Il est donc prévu d'y établir un boulodrome couvert qui sera désormais desservi par le nouveau parking. Celui-ci étant lui-même aménageable en terrain de pétanque, il sera ainsi offert aux joueurs des équipements diversifiés, et d'un accès plus simple. La pétanque a été placée comme centre de gravité du projet en raison de son importance tant culturelle que traditionnelle : elle est une des vitrines de la Provence et donc, de la ville d'Orange.

Il a également fallu prendre en compte le caractère inondable de cette zone et la volonté de ne pas urbaniser une zone naturelle. Pour allier l'agrément de la nature avec les nécessités de protection du milieu, un parc d'agrément sera constitué autour d'un bassin de rétention des eaux pluviales. Comme le reste de la zone, la détente et les exigences urbaines seront associées pour moderniser la commune tout en gardant au territoire son caractère.

Ce projet d'envergure est étalé sur trois ans et représente un investissement de près de 8 millions d'euros. A la suite de la restauration du quartier de l'Arc et en parallèle de l'entretien du patrimoine antique et médiéval, l'importance de ce nouveau projet inscrit Orange dans une volonté de protéger le passé pour mieux construire l'avenir.



ZÉRO DÉCHET : POUR UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE

Depuis Janvier 2019, un groupe Facebook réunit les Orangeois décidés à changer leur façon de consommer et de traiter les déchets. Du tri à la consommation responsable, Laeticia Laval, à l'initiative du projet, veut promouvoir une conception naturelle et localiste de la consommation.



UNE CONSOMMATION LOCALE ET DE BON SENS

À l'origine de cette prise de conscience pour une consommation plus responsable, il n'y a ni idéologie, ni volonté d'obliger qui que ce soit. Seulement, ces Orangeois ont voulu montrer qu'il est possible de vivre normalement tout en consommant plus naturellement au quotidien. Si certains sont touchés par les conséquences de la multiplication des déchets et de la pollution de la planète, d'autres ont réagi après une naissance, voulant assurer une qualité de vie supérieure à leurs enfants.

Ainsi le « Zéro Déchet » passe d'abord par une consommation raisonnée : cela favorise l'achat en circuit court, souvent directement aux agriculteurs, sans aucune transformation industrielle. Cela implique donc de la cuisine, du bricolage, des activités manuelles. Rapidement, des économies peuvent être constatées dans le budget familial, jusqu'à 50 euros par semaine. Le compostage peut servir au potager ou, en cas d'habitation en appartement, pour un projet scolaire. Les commerçants s'adaptent pour la plupart aux achats en vrac : tout le monde est sensibilisé à la question.



UNE ÉCOLOGIE DANS LE SOUCI DU BIEN COMMUN

Surtout que les déchets constituent un problème écologique mais aussi, et peut-être surtout, un souci collectif. La multiplication des déchets encombre les conteneurs municipaux, les déchetteries, salissent le paysage.

Dans cette optique, le groupe orangeois pour le « Zero Déchet » veulent sensibiliser et agir auprès des autres habitants pour leur apprendre à diminuer leur déchet et nettoyer notre zone de vie. Cette initiative a emporté une très forte adhésion : au-delà des membres du groupe appliquant le « Zéro Déchet », des particuliers, des associations demandent aide et conseils pour consommer différemment.

Il y a donc une belle dynamique qui semble se créer autour de la réduction des déchets. Associée au tri mis en place sur une partie de la commune et ayant vocation à s'étendre, bientôt Orange sera la ville la plus propre du Vaucluse !



CARTE DES NOUVEAUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

● Tout type de colonne

● Sans carton

Pourquoi des points d'apport volontaire ?

Accessibles 24h sur 24, les points d'apport volontaire (PAV) sont situés partout sur le territoire de la CCPRO.

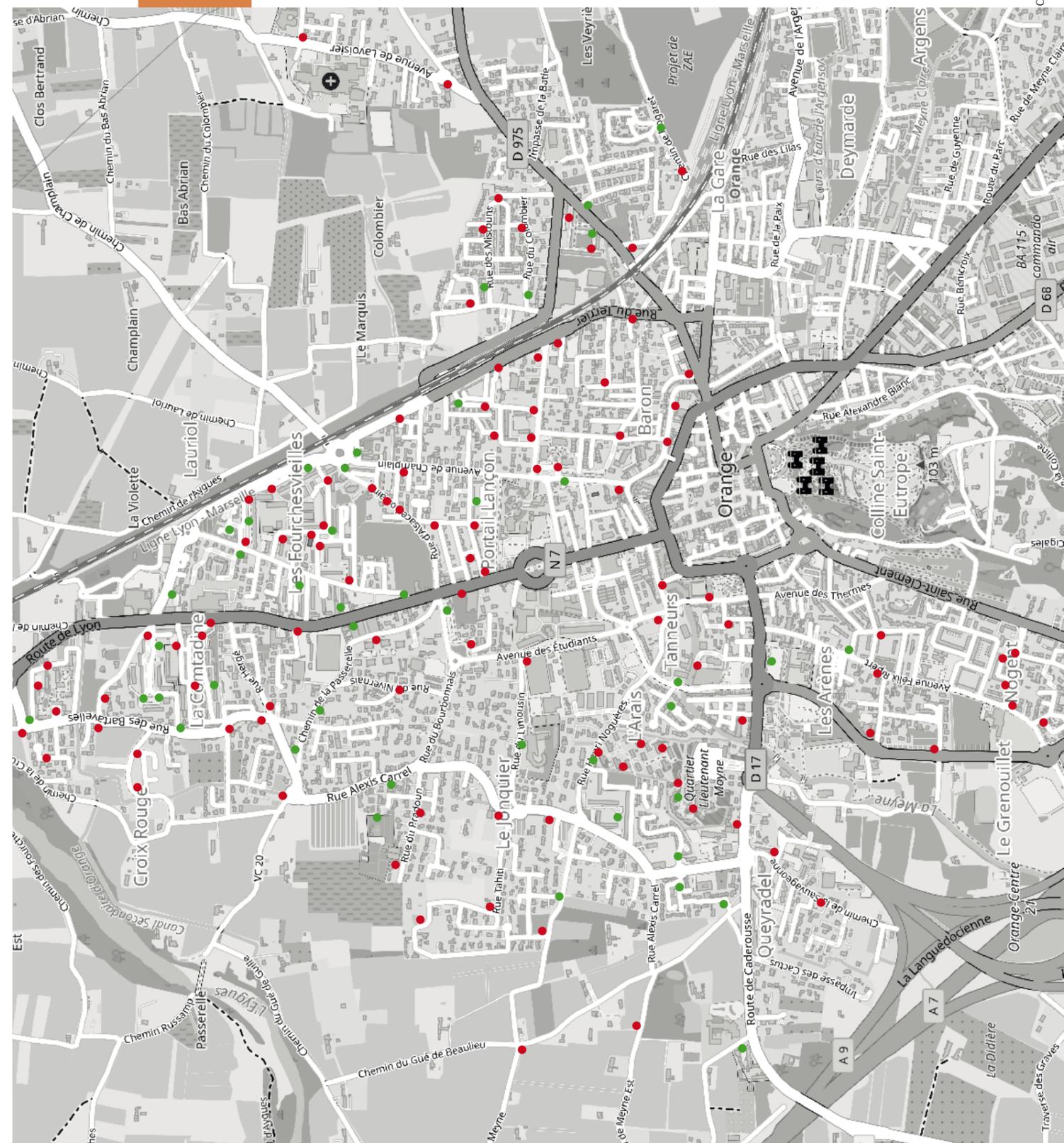
Ils vous permettent de vous débarrasser, à tout moment, de différents types de déchets : Emballages, textile, papier, huiles, verre ainsi que du carton pour les points signalés en vert.

Les PAV sont volontairement implantés au plus près des habitants afin que chacun puisse en trouver à moins de 150 mètres de son domicile.

Ils permettent de réaliser un véritable tri sélectif, dans l'optique d'un traitement plus écologique et plus durable de vos déchets ménagers.

Egalement plus facile à collecter pour les agents de la CCPRO, ils permettent d'économiser du carburant et donc de réduire l'impact environnemental de la voirie ainsi que la facture pour les Orangeois.

Cette politique s'inscrit en somme dans la ligne politique toujours défendue par la mairie et dans l'esprit de la devise d'Orange : « Je maintiendrais »



PLAN LOCAL D'URBANISME : ORANGE SE PROJETTE SUR LES 20 PROCHAINES ANNÉES

Le Conseil Municipal du 15 février a vu la validation définitive des révisions du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Orange. Ce document expose les règles et les orientations d'aménagement du territoire communal. Ce plan précise les objectifs et le développement de la commune sur une période de 10 à 20 ans en termes de population, de développement, de préservation, sauvegarde et mobilité.

Adopté en 2013, le PLU d'Orange avait dû être révisé en raison des lois adoptées entre 2010 et 2015, appuyées d'un décret de modernisation du PLU de 2016. Ces nouvelles dispositions entendaient rendre les plans d'aménagement plus accessibles au public afin que chaque citoyen de la commune comprenne facilement où il peut construire, comment prendre en compte l'environnement local et comment se raccorder aux équipements et réseaux existants.

En effet l'urbanisme régit les constructions, les ouvertures de commerce et toutes autorisations d'urbanisme devant être délivrées sur la commune.

ORANGE, VILLE DYNAMIQUE

La Ville d'Orange est placée comme le 2e pôle urbain du Vaucluse : les études montrent une démographie stationnaire, voire croissante. La volonté municipale est donc d'impulser une nouvelle dynamique pour atteindre, à l'horizon 2030, une population de 33 000 habitants (+2700) en renforçant l'attractivité résidentielle pour les jeunes ménages. En ciblant une population plus jeune, avec des ménages cherchant à s'installer, l'objectif est de rééquilibrer le profil démographique orangeois.

Ces perspectives sont rendues possible par la construction de 1400 nouveaux logements proposant des services, commerces et transports efficaces et accessibles. S'y ajoute la réfection du parc social s'inscrivant notamment dans la réhabilitation des quartiers de l'Aygues-Fourchevieilles et de la Tourre, prévue dans le Contrat de Ville. Ce dynamisme d'Orange sera accompagné par un développement des équipements municipaux, sportifs, culturels ainsi que d'une optimisation du foncier.

ORANGE, VILLE ATTRACTIVE

Notre ville dispose de deux axes d'attractivité essentiels : elle est au cœur du bassin d'emploi et du circuit touristique provençal. Sur le plan professionnel, il faut poursuivre l'accueil des entreprises sur le territoire en permettant l'extension de sociétés existantes (Isover-Saint Gobain, carrières, Société Perrin...), la



restructuration de zones détériorées (Intermarché Nord) et le renforcement de la desserte des secteurs économiques (le parc relais de la gare).

Cette dimension économique et professionnelle est indissociable de la dimension touristique, particulièrement durant la période estivale. Le patrimoine architectural antique et médiéval, la richesse viticole et la biodiversité provençale s'intègre dans le territoire alentour pour valoriser la ville comme le cœur du Pays d'Orange. Le PLU vise donc à rendre au centre-ville son rôle fédérateur de pôle urbain et commercial en améliorant le lien structurel par un échange facilité entre les différents moyens de transports (réseau ferroviaire et routier, voies cyclables, ...), en maintenant l'équilibre avec la périphérie urbaine (commerces de proximité et centres commerciaux), en valorisant le patrimoine tout en renforçant le tourisme

paysager par un pôle d'accueil touristique mettant en valeur la Colline Saint Eutrope et développant les ressources naturelles.

L'attractivité d'Orange sera renforcée par des entrées de ville esthétiques et une plus grande place offerte à la verdure et aux cours d'eau.

ORANGE, VILLE DURABLE

Dans cette optique de pérennisation et d'optimisation écologique, la commune s'inscrit comme « ville durable » en assurant un développement cohérent et équilibré entre une extension urbaine maîtrisée et la pérennisation du potentiel agricole. De nombreuses zones urbaines ne sont pas optimisées, soit en raison de détériorations du bâti, soit sur des emplacements non construits. Utiliser le territoire déjà urbanisé permettra de préserver les zones naturelles remarquables et les boisements, assurer une diversité des paysages, protéger la diversité et mettre en valeur la « trame bleue » du Rhône, la « coulée verte » de la Meyne et tous les réservoirs naturels.

Le développement d'Orange doit également s'adapter aux risques d'inondabilité et prévoir les équipements hydrauliques pour y faire face. Encadrés par le Plan de Prévention des Risques d'Inondabilité (PPRI), les projections à l'horizon 2030 veillent à une gestion pour l'avenir tant au niveau du ruissellement des eaux de pluie que de l'ajustement des capacités d'eau potable. Enfin le PLU veille à maintenir à un niveau élevé les performances environnementales d'Orange qui veut

promouvoir les énergies renouvelables pour lutter contre la précarité énergétique en assurant à tous l'accès à l'énergie. La municipalité veille ainsi à préférer des formes urbaines autonomes ainsi que des aides pour lutter contre la pollution et les nuisances sonores. Enfin, un souci constant est porté sur la qualité de l'eau distribuée aux habitants.

ORANGE, VILLE CONNECTÉE

Pour concrétiser les orientations fixées, la première étape est de placer Orange au cœur du réseau d'échange. Deux projets sont déjà en cours et seront achevés à court terme : l'installation de la fibre optique sur le territoire communal et le désenclavement de la gare par la construction du parc relais (PRO).

Le déploiement de la fibre, débuté il y a deux ans, est quasiment achevé et s'intègre dans tous les projets de voirie futurs.

La gare d'Orange, excentrée, a aujourd'hui besoin d'une rénovation de grande ampleur pour redynamiser les flux routiers, ferroviaires et touristiques. Permettant de croiser les modes de transports, de la voiture au vélo, du train au car, avec une connexion forte entre ce PRO et le centre-ville, Orange se situe au centre des flux touristiques et économiques. Ce parc relais, dont les travaux débutent en avril 2019, permettra de faciliter les accès à la commune et de réorganiser la desserte routière. La future déviation Est de la commune s'inscrit aussi dans cette réorganisation.



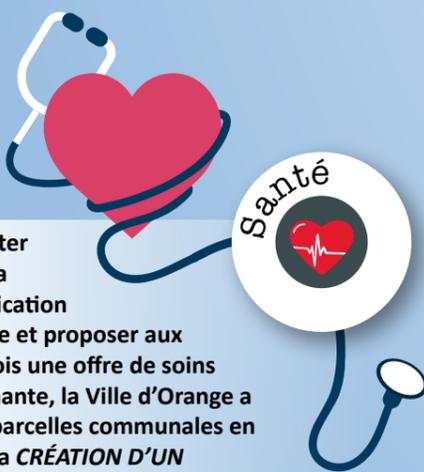
UN CONSEIL MUNICIPAL SUR TOUS LES FRONTS



Le Conseil municipal est l'organe délibérant de la commune. Composé de 35 membres, élus par les habitants, il approuve les actes les plus importants qui seront mis en œuvre par le maire Jacques Bompard. Au sein du conseil, le maire est assisté de 9 adjoints, cinq hommes et quatre femmes. Chaque délibération est présentée par l'élue en charge de la délégation, discutée par la majorité et l'opposition municipale puis soumise au vote.

Légalement tenu de se réunir tous les trimestres, le Conseil municipal a été convoqué à 8 reprises au cours de l'année 2018. Voici quelques décisions qui ont marqué l'année de par leur importance. Le détail de chaque acte voté en conseil est consultable sur le site de la ville.

ville-orange.fr>votre mairie>ma mairie>conseil municipal



Pour lutter contre la désertification médicale et proposer aux Orangeois une offre de soins performante, la Ville d'Orange a cédé 2 parcelles communales en vue de la **CRÉATION D'UN NOUVEAU PÔLE SANTÉ** comprenant un pôle ophtalmologique et 6 cabinets destinés à des médecins généralistes ou spécialisés.



Dans le cadre de la politique de rénovation et de réhabilitation de l'urbanisme, la commune a réalisé des **opérations immobilières** dans l'objectif de favoriser les acteurs sociaux et le logement des habitants. Ainsi le Conseil municipal a voté l'acquisition d'une dizaine de biens, soit par préemption d'immeubles vacants ou de locaux commerciaux, soit par acquisition de parcelles. Il a également cédé des immeubles au bailleur social «Grand Delta Habitat» qui s'est engagé à les rénover pour y assurer des **logements sociaux « intergénérationnels »**. Enfin un immeuble a été préempté pour y aménager un **équipement collectif à vocation scolaire**.



Le patrimoine historique d'Orange est une préoccupation constante pour les élus d'Orange puisqu'il constitue son passé, témoin d'une histoire qu'il faut honorer, son présent, par les nécessités d'entretien et de rénovation, et son avenir, puisqu'une part de l'activité de la ville repose sur le tourisme. Les marchés publics dont ces monuments font l'objet sont examinés et validés par les élus. Le Conseil municipal a également voté un engagement décisif puisqu'il a permis de maintenir le plus ancien festival de France : LES CHORÉGIES. C'est un vote collectif et unanime qui a permis, le 11 avril, de créer une Société Public Locale (SPL) qui veillera à la bonne gestion du festival en concertation étroite avec la Région et le Département.



Les travaux d'envergure sont soumis aux marchés publics et donc au vote du conseil. Dans les perspectives mises en place pour les années à venir (2019-2020), il a été soumis aux élus le **marché de la réhabilitation du Hall des Expositions** et de ses abords afin de réaliser une salle pouvant accueillir de 1500 à 2000 personnes. Sont également votés tous les marchés de travaux, de fourniture, etc.

L'année 2018 a été riche en événement et en décisions politiques d'importance. D'abord, les élus orangeois ont décidé à l'unanimité de dénommer une rue «Colonel Arnaud Beltrame» en l'honneur du gendarme tombé sous les coups du terrorisme islamiste. Ils ont également dénommé une nouvelle rue « Simone Weil » afin de rendre honneur à la philosophe qui a vécu dans la région. Impliquée dans l'économie locale, la ville d'Orange s'est également engagée auprès des vignerons des Côtes du Rhône par la signature de la **charte paysagère**. Le Conseil municipal a également voté une **motion de soutien** pour les professeurs d'EPS, dénonçant la décision de l'Etat de supprimer l'option au Lycée de l'Arc.



Tout au long de l'année, des **subventions exceptionnelles** ont été accordées aux clubs sportifs soit en raison de leurs bons résultats aux compétitions nationales, afin de leur permettre de se déplacer pour continuer à progresser.



Au cours de l'année 2018, la Ville d'Orange a vendu 2 biens à des sociétés pour leur permettre d'y exercer leurs **activités professionnelles**, prouvant l'**attractivité** de la ville.



Les investissements majeurs du réseau de transport orangeois étant réalisés, le Conseil municipal a voté une **baisse de la taxe «transport»** supportée par les entreprises. Une parcelle a été acquise afin d'aménager une **aire de covoiturage** près de l'autoroute.



Chaque année la Ville vote sa **participation aux frais des sorties scolaires** afin d'en faire bénéficier tous les élèves orangeois.



TOUT SUR LE RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

Le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes portant sur la période 2012-2016, transmis en date du 13 février 2019 à la Ville d'Orange a fait l'objet d'une présentation publique dans l'instance délibérante de la commune le 15 mars 2019, conformément à la loi du 15 janvier 1990. 6 recommandations ont été adressées à la Ville.



ville-orange.fr>votre mairie>Les actes administratifs

La Ville d'Orange, en conformité avec les recommandations réglementaires de la CRC, s'est déjà mise à la tâche en proposant les réponses et améliorations suivantes :

- Le service Finances de la Ville a commencé depuis l'été 2018 à mettre en place une procédure pour garantir la formalité comptable : respect des règles relatives au provisionnement, aux rattachements et à l'apurement des comptes d'attente.

- Le service Finances a commencé dès la fin de l'exercice 2018 à étoffer le plan pluriannuel d'investissement pour mettre en adéquation les ressources prélevées par les impôts – dans un contexte où l'Etat modifie la donne de la Taxe d'Habitation – avec les dépenses d'équipement à réaliser.

- Le service Finances renforce ses ressources pour maintenir à jour l'inventaire physique et comptable de la commune en lien étroit avec les agents publics comptables, de moins en moins nombreux pour assurer cette tâche réglementaire.

- Le service Manifestations en charge des subventions aux associations a mis en place à l'automne 2018 un processus de contrôle des pièces administratives, notamment des conventions d'objectif, pour les associations bénéficiant d'une aide en nature ou numéraire de la commune.

- Le service Urbanisme et Habitat étoffe également le schéma directeur immobilier dans le cadre de la stratégie de préservation et de valorisation du patrimoine privé et public de la commune.

- La collectivité présentera, de façon distincte dans une délibération supplémentaire, le bilan annuel des acquisitions et cessions au conseil municipal, déjà présenté avec le compte administratif.

Toutefois, en plus de ces améliorations, un complément d'information aux observations de la Chambre Régionale des Comptes est nécessaire. Celles-ci démontrent la bonne santé financière de la commune. De plus, ces observations de la Chambre Régionale prennent le contre-pied

des recommandations habituelles de la Cour des Comptes.

En effet il est possible de lire en page 54 du rapport de la Chambre Régionale des Comptes que « *la gouvernance politique de la commune [d'Orange] est marquée par (...) un objectif constant de maîtrise des dépenses* ».

C'est un point positif qui respecte totalement les recommandations nationales de la Cour des Comptes, puisque en page 43 de son dernier **Rapport sur la situation financière et la gestion financière des collectivités territoriales et de leurs établissements publics** daté de septembre 2018, cette même institution dénonçait le relâchement de la maîtrise des dépenses par le bloc communal en France. Orange fait donc positivement exception.

La Chambre Régionale des Comptes a également souligné par deux fois en page 17 la « *situation financière excédentaire* » de la commune d'Orange, ce qui révèle la pérennité financière de la ville. Là encore, la municipalité d'Orange s'inscrit parfaitement dans l'analyse de la Cour des Comptes

lorsque la juridiction nationale soulignait en page 53 du tome 1 de son rapport public annuel de 2019 qu'il était nécessaire pour l'Etat de « *poursuivre la réduction des déficits nominaux et structurels* », alors qu'elle avait déjà préconisé cette réduction en page 16 de son audit sur **La situation et les perspectives des finances publiques** de juin 2017. Là encore Orange s'inscrit dans les recommandations de la Cour des Comptes en proposant un budget en excédent.

En plus de disposer de ressources excédentaires, la Chambre Régionale des Comptes souligne que la ville d'Orange s'appuie sur « *des ressources fiscales propres dynamiques* » (p. 18) ce qui vraisemblablement n'est plus le cas de l'Etat comme le déplore la Cour des Comptes dans le précédent rapport de septembre 2018 cité plus-haut (p. 71). Non seulement notre ville s'appuie sur des ressources fiscales propres et dynamiques mais de plus poursuit sa baisse des taux d'imposition comme le note également la juridiction financière, ce qui permet à Orange de disposer de taux « *inférieurs de 6% [aux] taux moyens (...) dans un contexte national de contrainte budgétaire ayant amené nombre de communes à relever leur taux* » (p. 19), soit une économie globale de 43 millions d'euros que les contribuables orangeois n'auront pas eu à déboursier depuis 1995 (voir ci-contre).

Tout cela dans un contexte national contraint et compliqué, puisque la Chambre Régionale des Comptes note pour Orange « *une contraction des ressources institutionnelles* » qui n'est pas le fait de la ville mais s'explique, poursuit la Chambre, par « *la baisse de la dotation globale de fonctionnement* » par l'Etat, soit 2,1 millions d'euros en moins dans les caisses de la ville. Là encore la ville d'Orange fait exception en

amortissant bien le choc grâce à sa maîtrise des dépenses, d'autant plus que la Cour des Comptes, dans son rapport de septembre 2018 (p.27), attirait l'attention de l'Etat sur le risque que ferait encourir aux communes les plus fragiles la baisse de ces dotations.

La Chambre Régionale des Comptes souligne par ailleurs que la commune dispose « *d'un financement propre disponible élevé* » (p.25), ce qui manifestement n'est pas le cas de toutes les collectivités territoriales comme l'analyse également la Cour des Comptes en revenant sur la détérioration de 3% de l'autofinancement propre de nombre de départements français (rapport septembre 2018, p. 59). L'institution régionale écrit par ailleurs, p. 25, que « *depuis 2002, la commune n'a mobilisé aucun emprunt bancaire pour financer ses dépenses d'investissement* ». Une nouvelle fois, la commune d'Orange respecte scrupuleusement les recommandations de la Cour des Comptes qui critiquait le fait qu'en France le bloc communal ait un besoin de financement devant être compensé « *par un montant équivalent d'emprunts nouveaux* » (rapport septembre 2018, p.68).

Enfin, la Chambre Régionale des Comptes précise que « *la commune a mené une politique de désendettement significative sur l'ensemble de la période étudiée, lui permettant d'atteindre un endettement zéro en 2016* » (p.28) alors que la Cour des Comptes rappelait que dans le même temps le ratio de désendettement des collectivités territoriales en France reste de 5 ans (rapport septembre 2018, p. 84).

Malgré les six recommandations édictées par la Chambre Régionale des Comptes, remarquons que la Ville d'Orange respecte en tout point les consignes de sa grande sœur, la Cour des Comptes.



JUSTICE FISCALE

La Ville d'Orange baisse-t-elle les impôts locaux ?

VRAI

Inspirée d'une gestion en « bon père de famille », la maîtrise des finances de la Ville a pour finalité d'assurer à tous les Orangeois par-delà les générations une situation économique stable, loin des mâchoires de l'usure et de son corollaire, la fiscalité confiscatoire.

Dans ce but, épargne et allègement des charges ont toujours prédominé sans nuire aux investissements nécessaires pour la commune, comme le montrera un prochain document.

Conséquence directe pour les Orangeois, les impôts communaux ont régulièrement diminué depuis 1997, date de la première baisse des taux.

Aujourd'hui, non seulement la Ville d'Orange est totalement désendettée depuis 2015 mais la baisse cumulée des taux est de 24,22% en un peu plus de vingt ans. Concrètement, ce sont 43 millions d'euros qui n'ont pas été ponctionnés aux Orangeois sur cette période. Cette somme a été calculée par le service Finances de la Ville année par année avec l'hypothèse de la conservation des taux socialistes de 1995.

Attention, cette baisse substantielle est restée peut-être insensible car ces taxes ne vont pas toutes directement à la commune : chaque échelle de collectivité (Région, département, intercommunalité, commune) fixe son taux. Logiquement, une augmentation du taux par le département peut annuler l'effet bénéfique de la baisse de celui de la commune : regardez attentivement votre feuille d'impôt, le détail vous le révélera.

De plus, il faut distinguer la base du taux dont la combinaison donne le montant de l'impôt, or les bases sont décidées par l'Etat et augmentent régulièrement pour compenser l'inflation.

La Ville d'Orange allège le poids fiscal qui pèse sur ses habitants, mais ne peut à elle seule libérer de la charge des taxes.

CCAS

LA MAIRIE VEILLE SUR NOS SENIORS

Depuis la canicule de 2003, l'Etat a mis en place un plan « Canicule » puis un plan « Grand Froid » à la charge des mairies. Sur un appel de la préfecture, le CCAS d'Orange exerce une surveillance renforcée sur les personnes fragilisées inscrites dans un fichier régulièrement mis à jour.

Le CCAS, une aide municipale pour les plus démunis.

La Ville d'Orange entend apporter, autant qu'elle le peut, l'aide nécessaire aux habitants de la commune. Ainsi les personnes âgées ou les personnes défavorisées constituent une population particulièrement vulnérable l'hiver. Sans verser dans l'assistanat, l'aide sociale n'est que justice quand elle agit avec mesure et bon sens : il s'agit de rendre aujourd'hui à ceux qui ont donné hier.

Pour mener cette mission, le Centre communal bénéficie d'un budget de fonctionnement de 1 500 000 €, auquel s'ajoute près de 14 000 € d'aides facultatives, distribuées au cours de l'année.

La période hivernale est une période de forte activité avec deux axes de travail : apporter de la chaleur aux personnes isolées avec les fêtes de Noël et les colis distribués ; protéger les plus vulnérables des

grands froids qui peuvent frapper à cette époque. Des maraudes sont organisées par les associations humanitaires (Croix-Rouge et Secours Catholique) et un policier municipal tourne dans le centre-ville afin de veiller sur les personnes sans domicile. Simultanément, un plan « Grand froid » peut être enclenché.

Protéger les plus vulnérables.

Vendredi 25 janvier, la température ressentie dans les rues d'Orange était évaluée à -10°C. Alors même qu'aucune alerte n'avait été lancée par la préfecture, le CCAS a décidé de prendre les devants et d'appliquer les recommandations du Plan Grand Froid.

A partir d'un listing établi par les assistantes sociales, les signalements individuels et les aides à domicile, les agents appellent les personnes âgées les plus vulnérables de la commune : elles vivent isolées ou sont en perte d'autonomie, et savoir



qu'elles font l'objet d'une attention particulière les rassurent. Des fiches de rappel sont distribuées aux aides à domicile et aux porteurs de repas pour qu'ils exercent eux aussi une surveillance accrue et rappellent à ceux qu'ils visitent de bien se protéger contre le froid.

Été comme hiver, une attention constante dans les périodes les plus difficiles

Sensibilisé aux risques encourus par les personnes âgées, le personnel du CCAS a mis en place une procédure pour gérer les périodes de l'année les plus délicates. Ce plan a pour but la protection des personnes de plus de 65 ans ou les personnes fragiles qui se sont inscrites sur un listing précisant leurs coordonnées, une personne référente et leur médecin traitant. Chaque personne est alors appelée tous les 2 jours, ou plus fréquemment si elle le demande. En cas de danger, le CCAS prévient le SAMU ou les pompiers. Le maire est tenu régulièrement informé de la situation.

A Orange, la liste recense plus d'une centaine de personnes auxquelles s'ajoutent les 350 bénéficiaires de l'aide à domicile. Ainsi en cas d'urgence, ce sont 450 personnes qui sont veillées en permanence par le CCAS. Ce suivi et les visites domiciliaires permettent de vérifier également que les logements sont adaptés à l'autonomie des personnes. Ces plans d'urgence viennent en surplus de l'action quotidienne du centre communal.



PRIORITÉ AUX CITOYENS !

Intervention de la vice-présidente du CCAS au Conseil départemental

En séance du Conseil départemental, Marie-Thérèse Galmard a expliqué son refus de voter une nouvelle subvention aux migrants au regards des conditions de vie de nos compatriotes.

« La commission Solidarité – handicap propose la signature de deux conventions portant sur la mise en œuvre de l'accompagnement de 20 jeunes mineurs devenus majeurs et le versement d'une subvention de 248 200€ du Conseil départemental pour la réalisation de cette action à l'association d'entraide Pierre Valdo.

Sur notre territoire et depuis 2016, cette structure dispose d'un centre d'accueil et d'orientation prenant en charge des migrants essentiellement demandeurs d'asile en provenance de Calais. L'enveloppe globale consacrée à cette opération s'élèvera donc à 328 500€ financée par l'Etat pour 80 300 € visant la partie hébergement et par le Département de Vaucluse pour 248 200 € concernant la partie accompagnement éducatif.

Pour chacune des 20 personnes bénéficiant de ces deniers publics, le montant mensuel alloué s'élèvera au global à 1 368 €, 334 € pour l'hébergement et 1 034€ pour l'accompagnement éducatif. Il convient de rappeler également que ces demandeurs d'asile bénéficient d'une allocation de 204€ mensuelle (l'Allocation pour Demandeurs d'Asile s'élève à 6.80€ par jour) et pour certains de l'Aide Médicale de l'Etat permettant à ces derniers de bénéficier gratuitement d'une prise en charge à 100 % des soins médicaux et hospitaliers.

Avec l'Etat, nous financerons donc à hauteur de 1 572 € par mois le maintien dans nos territoires de ces personnes. A titre de comparaison, cet effort représente pratiquement le triple d'une allocation mensuelle au RSA, le double du minimum vieillesse que perçoivent un grand nombre de nos aînés. A noter, les bourses étudiantes versées à nos enfants, non revalorisées depuis plusieurs années se situent entre 84 et 462€ par mois...

En ces temps où nos concitoyens, retraités, travailleurs, handicapés, personnes en recherche d'emploi et maintenant étudiants et lycées sont dans la rue pour manifester leur difficultés en terme de pouvoir d'achat et leur désaccord avec le matraquage fiscal qu'ils subissent au quotidien, vous nous demandez d'allouer des fonds publics à des personnes qui ne contribuent pas à l'effort de redressement économique national, leur permettant ainsi de bénéficier de meilleures conditions de vie que nos compatriotes. La solidarité est une préoccupation permanente dans nos engagements au quotidien. Mais l'état de nos finances publiques nous oblige à faire des choix. Et nous considérons que la priorité de nos efforts doit aller vers nos concitoyens.

Nous voterons donc contre cette proposition.»

La Carsat Sud-Est
Association Générale des Intervenants
Retraités et le C.C.A.S D'Orange
vous invitent à participer aux

ATELIERS DE PRÉVENTION SENIORS !

REJOIGNEZ-NOUS ET APPRENONS ENSEMBLE !



Et en plus, c'est GRATUIT !

ATELIERS

Les fraudes et les arnaques
Mise à niveau du code de la route
Initiation smartphone ou Iphone
Les accidents de la vie courante

Pour plus d'information contactez le C.C.A.S
d'Orange au 04.90.51.47.64
Et demandez Mme RETZIGNAC



OSE, L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS DU SUD ORANGEAIS

Stéphane Molina est président de l'association OSE et a accepté de nous présenter son parcours et son projet pour les entrepreneurs orangeois. Chef d'entreprise et père de famille, « entreprendre » est pour lui un concept éprouvé, nécessaire, formateur et fondateur pour la communauté.

Le sens du devoir et la volonté d'apprendre

Toujours, le travail a été une valeur formatrice et omniprésente pour Stéphane Molina. Des boulots d'été aux vendanges, il accumule les expériences et l'envie d'apprendre, connaître et transmettre. Après un BTS en électrotechnique puis le service militaire, il intègre l'université pour compléter sa formation par un diplôme en Science et Technique en Génie Électrique. Après 10 ans dans une usine de fabrication de plâtre à Carpentras, il décide de reprendre l'affaire familiale, AMD Médical. Il complète alors sa formation en obtenant un nouveau diplôme d'orthésiste-orthopédiste.

Il y a 4 ans, l'un des fondateurs d'OSE, Olivier Hibon, l'a invité à une réunion. Depuis son implication et son envie de défendre les idées qu'il juge fondamentale l'ont conduit à la tête de l'association.

Votre association OSE a été fondée en 2010. 9 ans plus tard, quel bilan tirez-vous de ces années passées ?

OSE est une association composée d'une soixantaine d'entrepreneurs du secteur Sud Orangeois. Elle a été créée en octobre 2010 par une poignée de volontaires dont certains membres fondateurs sont toujours investis au sein du bureau d'OSE : Marie-Laure Grangeon vice-présidente et Jean-Claude Rostan, trésorier, avec l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse.

Nous avons pour objectif de défendre les intérêts collectifs de nos membres et d'être une force de propositions : en représentant les membres adhérents auprès des collectivités locales et territoriales,

des administrations et des tiers (riverains, associations), en étudiant et en favorisant le développement économique sur le territoire de la commune, en mettant en commun des réseaux, des compétences et des connaissances, et en développant une communication interne et externe.

Les trois commissions de l'association sont chacune en lien avec les acteurs institutionnels, associatifs, professionnelle et éducatifs afin d'échanger et d'intervenir sur tous les thèmes qui nous concernent. Le développement économique n'est pas une affaire individuelle mais un travail concerté, global, à tous les niveaux, locaux comme nationaux.

Quel est votre regard sur la santé entrepreneuriale à Orange ?

Quelles sont les perspectives d'avenir ?

Une telle association d'entrepreneurs et de professionnels bénéficie des atouts d'une ville comme Orange. En effet, la commune est au cœur de deux axes routiers majeurs et d'un axe ferroviaire, elle est donc facilement accessible. A cela s'ajoute une attractivité culturelle, patrimoniale et viticole, donc touristique. Les entreprises locales profitent de ces atouts et se battent pour se développer. De nombreux travaux qualitatifs ont été entrepris et doivent être poursuivis (voiries, foncier, environnement, esthétique, signalétique, espaces verts, fibre optique...). De nombreuses demandes d'entreprises extérieures souhaitant s'implanter soulèvent la question du foncier, qui est prise en charge par la commune et la CCPRO. Sous réserve de stabilité, l'optimisme est de mise.



Comment se passe actuellement la coopération avec la ville, et plus généralement les acteurs publics ?

Le travail effectué par OSE permet de faire remonter aux institutions les différentes demandes synthétisées, suivre les projets économiques, apporter une expertise, contribuer à la prise en compte du territoire et faciliter les échanges.

Les représentants de l'état, la CCI, Pôle emploi, le Lycée Aristide BRIAND et d'autres partenaires sont présents régulièrement lors de nos assemblées.

Cette coopération, particulièrement avec la ville et la CCPRO, permet une meilleure écoute des préoccupations et des liens forts améliorant le travail pour la formation et l'emploi.

Siège social : CCI Orange
Route nationale 7 Sud
BP 90022 - 84100 Orange
Tél : 04.90.14.10.26
orange.sud.entreprendre@gmail.com
> <http://www.orange-sud-entreprendre.fr/>
> <http://www.facebook.com/orangesudentreprendre>

D'autres associations à vocation économique existent sur la commune d'Orange. Nous leur donnerons prochainement la parole pour présenter leurs activités.

L'INTÉRÊT COMMUNAL DOIT PRIMER AU CONSEIL !

Le Conseil municipal d'Orange a donné un avis défavorable sur les conditions d'installation à Camaret-sur-Aigues de l'entreprise Le Comptoir de Mathilde. Pourquoi ?

Le 15 mars 2019, la majorité municipale a donné un avis défavorable à l'installation d'une entreprise sur une commune voisine dans le cadre d'une consultation par le Préfet de Vaucluse.

Philippe de Beauregard, maire de Camaret, a conclu à tort qu'il était question de nuire à la commune de Camaret, ou à l'entreprise. Il n'en est rien.

On sait, depuis les inondations dramatiques de 2002 et 2003 que la situation d'Orange s'est aggravée à cause notamment de la création de la zone d'activité de Camaret. En effet, les infrastructures de cette zone ont été construites sans que soient prévus des bassins de rétention capables de digérer des crues centennales. A l'époque la législation ne l'imposait pas.

Il est donc de l'obligation de la commune d'Orange, pour la sécurité de sa population, mais également de celle des Camarétos, de signifier ces carences dans le cadre de l'enquête publique.

Chaque intempérie entraîne son lot de procédures pour faire reconnaître et condamner le coupable : les entreprises, le maire, etc... Il vaut donc mieux prévenir que guérir. Depuis plusieurs années et par maints courriers, Orange demande à la commune de Camaret-sur-Aigues de créer les bassins écrêteurs de crues indispensables à notre sécurité collective afin que les terribles épisodes pluvieux de 2002 et 2003 ne se renouvellent pas, ou au minimum, soient maîtrisés autant que possible.

Le maire de Camaret a donc mal interprété l'avis de la commune d'Orange. Il ne s'agit pas pour les élus majoritaires d'Orange de se tirer une balle dans le pied, mais surtout d'empêcher les Orangeois et les Camarétos d'avoir les pieds dans l'eau.



Agir autrement, à l'instar de l'opposition, aurait été trahir les intérêts des Camarétos et des Orangeois.



BETON SUD 84
Béton prêt à l'emploi

LOKIS
Transports & locations

375 allée du Luberon
ZA Prato III
84210 Pernes-les-Fontaines
Tel : 04.32.80.71.20
Fax : 04.90.63.31.48
delorme@delormetp.fr
www.smv-delorme-avignon.fr



DELORME
Carrières & Travaux Publics



- > Terrassements généraux
 - > Concassage mobile
 - > Béton prêt à l'emploi
- > Exploitation de carrières
 - > Transports
 - > V.R.D.

GRAND DEBAT

EN PRESENCE DU MAIRE
JACQUES BOMPARD
ET DU DEPUTE
MARIE-FRANCE LORHO



La réunion organisée dans le cadre du grand débat national a réuni près de **300 personnes** le 22 février à l'Espace Daudet, situé avenue Antoine-Pinay.

Jacques Bompard, Maire d'Orange, et Marie-France Lorho, député de la 4^{ème} circonscription de Vaucluse, ont animé les débats, en présence des deux conseillers départementaux du canton d'Orange et de nombreux élus municipaux.

Le débat a débuté à 19 heures et s'est terminé à 22 heures. La réunion, filmée intégralement, est disponible sur le site de la Ville.

Chaque participant s'est vu remettre un questionnaire synthétisant l'ensemble des **195 doléances** déposées en Mairie du mois de décembre à mi-février. Le questionnaire était composé de cinquante questions réparties à travers cinq grands chapitres : démocratie et citoyenneté ; fiscalité ; organisation des services publics ; immigration ; transition écologique.

Dans le public, vingt-huit intervenants différents ont pris la parole pour participer à ce grand débat.

3 thématiques principales ressortent du débat : **l'organisation de l'Etat** (37,5% des doléances) ; **le pouvoir d'achat** (25%) et **l'immigration** (18,75%).

Tout d'abord le débat a commencé par une prise de parole consistant à critiquer l'utilisation du mot doléance qui serait employé à tort car il

rappellerait un régime passé, celui de la monarchie. Le mot revendication semblerait plus approprié pour caractériser les demandes des gilets jaunes.

C'est alors que plusieurs personnes prennent la parole pour demander une nouvelle organisation des institutions actuelles, afin de limiter le nombre jugé trop abusif d'échelons administratifs. De manière générale, il est remarqué que **plus le mandat est éloigné de la réalité du terrain, plus il est inefficace**. D'où la saisine des Maires durant cette période de tensions sociales pour essayer de trouver des réponses, même si ces derniers ne sont pas toujours les mieux lotis pour répondre à la défaillance de l'Etat. Aussi la question d'un rétablissement éventuel du cumul des mandats de parlementaire et de Maire pourrait permettre aux élus nationaux de mieux appréhender les problèmes quotidiens des Français. De même il est jugé que nos **élus sont devenus uniquement les représentants des partis nationaux et non plus ceux du peuple** dans son ensemble. C'est pourquoi il est jugé que le retour à un scrutin proportionnel ne favoriserait que l'esprit partisan, les candidats en position éligible n'étant qu'à la solde des partis parisiens.

De même, la fabrication de la loi pose question, notamment **l'inflation législative** qui conduit à une situation où il y a plus de **400.000 règlements et lois** à connaître et respecter.

L'enjeu de la réorganisation des pouvoirs publics a aussi été soulevé, avec la volonté d'un Etat qui assume pleinement ses compétences régaliennes, en

matière de **sécurité**, de **régulation de l'immigration**, d'établissement d'un cap économique. Surtout la question des **dépenses publiques** liées au **train de vie de l'Etat** a été maintes fois pointée du doigt par plusieurs intervenants. Il est suggéré un plafonnement des dépenses de l'Etat.

L'immigration a préoccupé de nombreux intervenants qui se sont interrogés sur le coût représenté par une telle prise en charge, surtout lorsque les Français eux-mêmes ne bénéficient pas des mêmes avantages sociaux. L'exemple de la prise en charge des seniors comme des handicapés a été convoqué pour dénoncer le peu de moyens qui leur sont alloués, alors que **le budget de prise en charge des migrants ne cesse d'augmenter**.

Il a aussi été fait mention d'un retour à un système d'Education nationale digne de ce nom afin de permettre aux élèves de concentrer leur apprentissage sur l'essentiel : grammaire, arithmétique, Histoire nationale. La voie des filières techniques et professionnelles serait aussi à revaloriser afin d'orienter des jeunes vers des secteurs en manque de main-d'œuvre.

Ce qui a permis une transition avec la nécessité de revaloriser le **coût du travail, trop dévalué par les politiques de traitement social du chômage**. Chaque Français revendique de pouvoir vivre décemment des fruits de son travail. Plusieurs artisans ou petits commerçants prennent alors la parole pour contester la **politique fiscale confiscatoire** dont ils sont les victimes et qui les conduit à limiter leurs embauches voire à licencier du personnel. Il n'est pas tolérable que la France soit le pays le plus taxé de l'O.C.D.E.

La **production agricole** n'est pas en reste dans un pays



où le salaire moyen d'un agriculteur oscille autour de 800 euros. Il est proposé de favoriser les **circuits courts** par une politique nationale qui cesse de favoriser les grands distributeurs comme s'acharne à le faire la dernière loi Agriculture et Alimentation.

L'enjeu de la **désertification médicale** a fait aussi l'objet de nombreuses interrogations puisqu'il est désormais impossible d'accéder à un simple médecin généraliste, sans évoquer le cas plus épineux des médecins spécialistes.

Puis, la majorité des participants s'interroge sur le devenir de ses suggestions ou revendications et sur la façon dont le président de la République et son gouvernement en tiendront compte. Nul ne le sait encore.



FUTUR MUSÉE D'ORANGE : UN ACCÈS ÉLARGI A LA CULTURE ET AU PATRIMOINE

Il existe deux types de projets : ceux qu'on propose et ceux qu'on réalise. Face aux nombreuses propositions, le service municipal du Musée d'art et d'histoire de la principauté d'Orange préfère réaliser une opération validée et même félicitée par le ministère de la Culture.

Lors du Conseil municipal du 9 juin 2017, les élus d'Orange ont délibéré puis voté un nouveau projet de musée municipal pour la Ville d'Orange, implanté à Fourchevieilles, mettant en valeur l'identité et la culture de la Principauté d'Orange.

Un projet prometteur et ambitieux

Ce projet est mis en place progressivement, suivant le déroulement normal d'une installation aussi capitale : de très nombreuses procédures doivent être mises en place tant au niveau administratif que matériel. Après l'agrément du ministère de la Culture, qui n'a pas manqué d'adresser ses félicitations au service municipal du musée, soulignant « *la qualité de ce projet scientifique et culturel, qui reflète le dynamisme, la rigueur et le professionnalisme de l'équipe* », il faut prévoir un lieu propice

recevoir les collections parfois très anciennes, l'aménager, déplacer les objets, et les mettre en valeur.

Ces étapes sont nombreuses et ne doivent pas être précipitées, d'autant que le travail du musée ne se limite pas à la seule romanité. En effet, l'Antiquité, si elle tient une place centrale à Orange, serait bien trop limitative pour le musée et l'histoire du territoire orangeois qui veut valoriser autant la période médiévale, les manufactures d'indiennes, les Chorégies et tous les autres éléments constitutifs d'une identité variée et locale.

Un projet local au service du patrimoine national

A l'image du musée de Nîmes, la structure sera municipale afin d'assurer un caractère enraciné et de laisser aux Orangeois la maîtrise de leur patrimoine. Toutefois, les travaux de conservation, d'étude,

et de documentation se font en étroite collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le service des musées de France ainsi que toutes les institutions qui travaillent à la conservation et à la restitution du patrimoine national.

Le musée s'intégrera dans un concept large, le projet se constituant en plusieurs volets intégrant autant le domaine de recherche scientifique que l'innovation architecturale et la tradition provençale. Ainsi, un centre de conservation et d'étude est un élément essentiel du projet : il n'a pas pour vocation à exposer des œuvres majeures mais à offrir la possibilité aux chercheurs et aux scientifiques d'étudier les différentes pièces. Pour résumer, le musée est une interface entre l'Histoire et le public quand le centre de conservation l'est entre l'Histoire et les scientifiques.

POURQUOI DES PINS ONT ÉTÉ ABATTUS SUR LA COLLINE ?



Abattage de 25 pins - montée des Princes

Afin de sécuriser la zone, l'abattage des pins a été réalisé vendredi 11 janvier, les services municipaux ont retiré les arbres menaçant la sécurité des passants. Ces pins d'Alep ont des racines très superficielles qui résistent mal au poids des ans et aux intempéries de l'hiver (pluie et vent), notamment sur un terrain en pente.

Primant sur l'esthétique de la Colline, la municipalité a privilégié la sécurité. Mais sans oublier le reste puisque les espaces verts orangeois ont d'ores et déjà programmé une campagne de replantation de pins et de cèdres, plus jeunes et plus résistants donc sans danger, pour le printemps prochain.

La Ville d'Orange adresse ses plus sincères condoléances à Madame Lavagno, figure du monde associatif orangeois, qui avait fondé le Cercle des Italiens. Nous associons à notre hommage le poème écrit par un de ses amis.

*Madame Lavagno
Petite femme frêle, à la voir,
Mais très grande par son savoir.
Elle nous a fait connaître le bonheur
De se retrouver chaque année, comme frères et sœurs.
Elle nous a transmis le goût du partage,
Ainsi pour être toujours à la page.
Elle a été professeur d'italien à Marseille,
Pour les Italiens elle a fait des merveilles.
Elle donnait des cours d'italien
Bien sûr, pour les élèves, ça ne leur coûtait rien.
Elle avait la parole facile,
A chacun son mot, à chacun son style.
Elle avait du caractère,
Si quelqu'un faisait du zèle,
Elle déployait ses ailes et, sans façon,
Elle lui chantait sa chanson.
En 1963, monsieur et madame Lavagno,
Avaient créé le Cercle des Italiens
Avec des bénévoles comme soutien.
Pour les Italiens du département, ils furent des rois mages ;
Avec un grand respect nous leur rendons hommage.
Pour le Cercle des Italiens ce fut une vraie et grande réussite.
Aujourd'hui nous pouvons leur dire : MERCI !
Merci à la famille Lavagno,
Luigi et Margherite.*

Silvio Corrado

Fait à Camaret le 20 janvier 2019

LA COLLECTION S'AGRANDIT

Soucieux de montrer aux Orangeois comme aux visiteurs l'étendue et la richesse du patrimoine provençal, le Musée d'Art et d'Histoire d'Orange a fait l'acquisition à la fin de l'année 2018 de plusieurs pièces textiles provençales dont une cape de la seconde moitié du XVIII^e siècle, plusieurs robes, des habits masculins, et d'autres encore qu'il est désormais possible d'admirer.

La mairie a financé la plus grande partie des **28 000 €** nécessaire à cet achat.

*Rue Madeleine Roch
(face au Théâtre Antique)
Renseignements : 04 90 51 17 60*



LE CAFÉ SUSPENDU : UNE BELLE INITIATIVE

Le restaurant **La Dinette**, tenu par Isabelle Roure depuis 9 ans, a lancé cette année le « café suspendu ». Le principe est simple : vous payez par avance un café pour celui qui le demandera. D'origine napolitaine, le café suspendu fait appel à l'antique solidarité des bistrotiers et des cafés. Pour celui dont la fin de mois est difficile, celui qui a froid mais pas de monnaie ou tout simplement celui qui a oublié son portefeuille, ce petit don d'1,70 € lui rappellera que quelqu'un a pensé à lui. Fonctionnant avec des produits locaux et en circuit court, la Dinette a vu dans cet appel à la solidarité le complément de son activité quotidienne. Et ça marche ! Une petite dizaine de cafés suspendus attendent patiemment leur tour au-dessus du comptoir.

La Dinette - 7 Bis Rue Victor Hugo - 04 90 66 90 38



UN FESTIVAL PARTICIPATIF DES ARTS-MARTIAUX LE 28 AVRIL



Envie de vous essayer aux arts martiaux ? Dimanche 28 avril, différents clubs orangeois vous invitent à monter sur le tatami à l'occasion d'un festival participatif organisé par l'un d'entre-eux, l'association Stenka France.

Aïkido, Karaté, Krav Maga, judo, Jujitsu et Stenka : autant de disciplines représentatives du tissu associatif orangeois qui s'unissent à cette occasion et invitent chaque citoyen à assister et participer à des démonstrations de leur art.

En choisissant un angle participatif, le festival veut mettre au centre de la journée non seulement les sportifs mais aussi les amateurs et les curieux. Au programme : des explications didactiques et des initiations pour partager la passion des arts martiaux avec le plus grand nombre.

Cet événement a déjà connu deux précédents à Bollène et sera suivi par le magazine Karaté Bushido, une référence pour ces disciplines. Chaque année, des personnalités du monde des arts martiaux répondent

présent à l'invitation des clubs. Valeriy Maistrovoy, président de la fédération des arts martiaux de Russie, a d'ores et déjà répondu favorablement à l'invitation du club Stenka organisateur de l'événement.

Le festival aura lieu de 14h à 19h au complexe des arts martiaux d'Orange.

LE STENKA : UN ART MARTIAL VENU DE L'EST

Organisateur de l'événement, le club de Stenka est un club nouveau dans le tissu associatif orangeois. Déjà présent à Bollène, Stenka France importe dans l'Hexagone la tradition martiale millénaire de la Russie. Pratiqué du temps des Tsars puis interdit par les révolutionnaires bolcheviques, cet art martial repose sur une forme de combat naturelle, basée sur l'équilibre du corps et imite les gestes ancestraux des paysans et artisans dans leurs exercices quotidiens.

Particularité : le combat de Stenka peut se pratiquer à plusieurs en équipes et toujours à mains nues. Une discipline qui a de quoi intriguer !

THÉÂTRE ANTIQUE : L'ESCALIER MONUMENTAL DE LA COLLINE REMIS À NEUF

Depuis août, la mairie travaille à la rénovation de l'immense façade surplombant les restes du forum. Parallèlement, les archéologues tentent de lever le voile sur les fondations antiques de la colline d'Orange.



Un escalier monumental de 24 mètres de haut. C'est ce qui servait à relier le temple situé au sommet de la colline au forum de l'antique Arausio. Situé à l'ouest du Théâtre Antique, il n'en reste qu'un mur gigantesque actuellement en rénovation, mais qui possède encore un héritage insoupçonné.

Les travaux actuellement en cours ont commencé mi-août et finiront le 8 mai. Ils permettent de consolider la façade afin d'éviter les risques d'éboulement et de mettre en valeur le patrimoine légué par les fondateurs de la Cité des Princes. A cet effet, un éclairage sera installé par la Mairie afin d'illuminer les vestiges à la nuit tombée.

durant le Moyen-Âge et ce probablement jusqu'à la réhabilitation du Théâtre Antique.

Les travaux, d'un montant d'environ **800 000 euros dont 500 000 pris en charge par la mairie**, participent à la mise en lumière du patrimoine exceptionnel de la ville, tant d'un point de vue académique que touristique.



Mais ces rénovations profitent également à l'historiographie du lieu : des archéologues dépêchés par le département suivent l'évolution des travaux et effectuent des relevés afin d'élucider la fonction de cet ensemble gigantesque qui gagne le flan entier de la colline. Selon eux, un temple subsidiaire figurait en haut de la plateforme, entre l'escalier et ce qu'on appelle aujourd'hui le « Capitole ». Ce dernier, visible depuis les airs, a été en partie grignoté par la construction du château aujourd'hui démolé. Le mur, quant à lui, a servi de fondation aux maisons accolées

Senior Compagnie
Plus qu'une aide, une compagnie

MAINTIEN À DOMICILE

FreeDOM
Libérez-vous du quotidien

SERVICES DE CONFORT

Votre agence à Orange

12 bis avenue Henri Fabre - 84100 Orange
Tél. : 04 90 66 16 17

orange-carpentras@senior-compagnie.fr
agence.orange@free-dom.fr

50%
de réduction ou crédit d'impôt*

* Dans les conditions posées par l'art. 199 sexdécies du CGI, sous réserve de modification de la législation.

www.senior-compagnie.fr

www.free-dom.fr

L'office de tourisme d'Orange, hôte d'honneur les 1, 2 et 3 mars du Salon du Vin à Blégny-Mine en Belgique.

ORANGE S'ENGAGE POUR LES AUTOMOBILISTES AVEC UNE AMENDE MINORÉE À 10€

Contrairement à ce qui est rapporté par différents médias, la Ville d'Orange a tenu sa parole de ne pas nuire aux automobilistes en instituant un forfait de dépassement de stationnement à 10€ au lieu du montant de l'ancienne contravention de 17€.

En effet, en cas de non-paiement ou de non-respect des horaires de stationnement, l'automobiliste en faute se voit notifié un forfait post-stationnement (FPS) de 10€. Il peut régler ce montant par tout moyen de paiement directement à la police municipale dans les 24 heures. Tolérance et compréhension demeurent la méthode vis-à-vis des usagers en défaut.

Il est d'ailleurs à noter que le nombre d'infractions liées au stationnement sont en nette baisse. De plus, les FPS sont généralement payés dans les jours immédiats après la notification de l'infraction.

Le FPS majoré à 30€ ne concerne que les mauvais payeurs qui ne se seraient pas acquittés de la somme due dans des délais raisonnables.

Après contact et explication des règles en cours sur la commune avec l'association « 40 millions d'automobilistes », auteur de l'enquête sur la majoration des FPS, le jugement concernant Orange a été nuancé.

Dans notre société si prompt à la condamnation et au jugement, la voiture est devenue la nouvelle bête noire des temps modernes. L'automobiliste doit payer très cher sa liberté de circulation, et porter le poids de la criminalité potentielle qu'il incarne soit à cause de la pollution soit à cause des accidents de la route.

Nous en avons conscience, surtout au regard de l'actualité qui a démontré à quel point l'automobile est un besoin vital pour de nombreuses familles et pour la survie des villes moyennes.

A Orange, nous n'avons pas pour coutume de céder à la culpabilisation médiatique, et les voitures, toutes les voitures, sont les bienvenues. Rappelons qu'une heure de gratuité est offerte à tous les automobilistes sur tous les stationnements de la ville et dans le parking souterrain de la place Pourtaoules.



FNATH : DÉPART ÉMOUVANT DE ANNE-MARIE BIANCO

Samedi 9 février, le Maire Jacques Bompard a assisté à l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH). Cette assemblée a vu le passage de la présidence de l'association orangeoise de Madame Anne-Marie Bianco à monsieur Patrick Fino, anciennement Vice-Président.

Madame Bianco est bénévole à la FNATH depuis 1972. Adhérente, trésorière, vice-présidente puis présidente depuis 2004, elle œuvre depuis 45 ans à aider les accidentés et handicapés du travail dans leurs démarches administratives et judiciaires. Son investissement dans le groupement de Vaucluse est reconnu par tous : les cérémonies et repas du 1^{er} mai, les permanences du mercredi matin sont les actions visibles de son dévouement quotidien. Avec l'aide de sa fille, Élisabeth Alignan, trésorière de l'association, présente aux côtés de sa mère depuis plus de 10 ans, elle travaille à redonner courage aux accidentés de la vie. Désormais présidente d'honneur, la transmission de ce flambeau va lui permettre de consacrer davantage de temps à sa famille, aux voyages et au repos. La municipalité lui adresse ses plus sincères félicitations pour le temps qu'elle a donné, le travail qu'elle a fourni et le dévouement dont elle a fait preuve. Le monde associatif a besoin de l'investissement des habitants de la commune car rien ne peut se faire sans dévouement. Les œuvres sociales, comme la FNATH, ont de plus en plus de difficultés à assurer les services dont elles font l'objet car le nombre d'adhérent diminue chaque année. Il est donc ici nécessaire de faire écho à cet appel pressant : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, quel que soit le temps qu'elles peuvent donner.



LA MAIRIE S'ENGAGE CONTRE LES FAUSSES INFORMATIONS



Devenu un enjeu national, la prolifération des « fake news » n'épargne pas la Ville d'Orange. En réponse, la municipalité a lancé une rubrique « Réinformation » consultable sur le site de la Ville ainsi que sur l'application mobile « L'Orangeoise ».

Rumeurs, colportages, articles de presse approximatifs ou mensongers : les fausses informations circulent en ville, à travers les médias ou sur les réseaux sociaux. Alors que le Président de la République promulguait le 22 décembre dernier une nouvelle loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information, la mairie d'Orange met tout en œuvre pour rétablir la vérité des faits face à des rumeurs ou des affirmations souvent malintentionnées et marquées idéologiquement.

Inévitablement, la municipalité d'Orange fait l'objet

d'un acharnement de la part de ses adversaires depuis 1995. Si la confrontation des idées est un exercice normal au sein d'une démocratie, les recours à la calomnie et au mensonge sont en revanche des méthodes déloyales qui doivent être dénoncées, notamment lorsqu'elles trouvent un relai complaisant dans la presse.

Avec déjà cinq articles, la rubrique Réinformation est un nouvel outil de vérité résolument inscrit dans la continuité du travail fourni par l'équipe municipale : agir au service d'Orange et de ses habitants.

FOCUS : ORANGE, VILLE DYNAMIQUE

Contrairement aux dires d'une opposition qui ne sait plus que critiquer pour exister lors des conseils municipaux, Orange demeure l'une des places fortes de l'attractivité dans la Vallée du Rhône.

Cette même opposition entretient le soupçon et la confusion sur les compétences municipales et le réel pouvoir des communes, mais n'investit pas à titre personnel à Orange, préférant bénéficier des avantages fiscaux des zones franches en Avignon.

Mieux, quelques jours après le conseil municipal, La Provence (édition du 20 février 2019) publiait les chiffres de l'activité économique orangeoise. Sous le contrôle de la CCI, le quotidien donne plusieurs chiffres clés qui reflètent le dynamisme de la Ville d'Orange en 2019 :

1 615 ENTREPRISES (132 de plus qu'en 2016)
5 245 PERSONNES travaillent dans ces entreprises
626 COMMERCES

NB : il ne s'agit ici que du monde de l'entreprise et des travailleurs du privé

La réponse du maire Jacques Bompard lors du dernier conseil municipal est consultable dans la rubrique Réinformation du site de la Ville et sur l'Orangeoise.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

RAPPORT DE LA CRC : BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN

Le rapport définitif de la Cour régionale des Comptes a été rendu public lors du conseil municipal du 15 mars et éventé au mépris du droit dans la presse par l'opposition. Que nous dit ce long texte millésimé 2019, et couvrant la période 2012-2016 ?

Tout d'abord, notons que la commune d'Orange bénéficie d'un réel traitement de faveur : en l'espace de 4 mandats, la Chambre a mandaté par 3 fois les magistrats instructeurs. Cette remarque ironique permet de constater que la Ville ne peut pas être mal gérée, ou du moins être en infraction avec les lois de la bonne administration et les règles des finances locales tant, avec une observation si régulière, le moindre faux pas serait immédiatement sanctionné. Bien sûr, le ton général de ces rapports est volontiers inquisitorial puisqu'il se doit de justifier a posteriori une mission dont le mobile est parfois peu motivé. Envoyer des pompiers dans une forêt ne signifie pas que celle-ci brûle, mais une fois qu'ils y sont, autant qu'ils étudient et constatent ce qui peut empêcher la survenue de l'incendie.

La presse relayait dernièrement la nouvelle suivante : les gendarmes pourront désormais arrêter un automobiliste

pour... le féliciter. De même, nous considérons qu'obtenir la note de « gestion atypique » par rapport à une moyenne générale de surendettement nous classe de fait sur le podium des bons élèves. Certes, nous avons bien lu dans la colonne « observations » une administration générale à parfaire sur tel ou tel point : il y en a 6 au total, et nos services y travaillent déjà depuis les premières conclusions de l'audit.

Ne nous y trompons pas, il ne s'agit pas de verser dans l'autosatisfecit. Toute remarque sur notre travail est bonne à prendre, le bien commun demeurant notre finalité. Nulle vexation mal placée de notre part. A l'opposé, constatons que l'opposition municipale comptant trouver matière dans ce rapport jusqu'à la prochaine campagne électorale n'aura pas pu se repaître d'une quelconque infraction ou entorse majeure. Dépitées, ces oppositions n'ont pu s'accrocher qu'à des fils sans pelote, et ils errent tels des chats malheureux sans jeu et sans proie.

Appliquées, les recommandations de bon sens de la Chambre ne pourront que renforcer la commune : un objectif vers lequel nous tendons en tant qu'élus municipaux.

TRIBUNES D'OPPOSITION

CERTAINS VOIENT GRANDS ET CERTAINS VOIENT PETIT.

Certains se projettent à long terme, d'autres à court terme. Notre Maire vous propose une ville « propre, belle et sûre ». On pourrait s'interroger sur la réalité de ses affirmations. Au-delà du constat nous vous proposons de prendre conscience qu'il s'agit là du niveau zéro de l'ambition.

Il s'agit là d'une vision étroite et à courte vue. Nous le payons par une ville qui perd son attractivité, ses commerces et ses habitants.

De Janvier 2017 à décembre 2018, environ 25 entreprises ont demandé à s'installer sur notre territoire. Il n'existe à ce jour aucun fichier centralisé permettant de conseiller ces entreprises sur le foncier disponible.

Gilles LAROYENNE- Yannick CUER

Mme Cuer et M. Laroyenne reconnaissent que nous avons "une ville propre, belle et sûre". Et attractive puisque des dizaines d'entreprises veulent s'y installer. Pour le reste, nous ne comprenons pas où ils veulent en venir à court et à long terme...

LA VERITE TOUTE LA VERITE Dans le dernier bulletin municipal, je suis mise en cause dans un article mensonger « *Le véganisme, nouveau cheval de Troie des intégrismes* » par Marcelle Arzac, adjointe aux affaires scolaires, alors que l'action que je mène avec de nombreux parents est motivée par les évolutions des habitudes alimentaires, des raisons de santé publique, pour l'impact écologique de l'alimentation humaine sur notre planète et le respect des conditions d'élevage des animaux. Vous trouverez mes explications sur le site

<https://www.ville-orange.fr/Tribune-d-opposition>

Fabienne HALOUI Conseillère Municipale PCF-Front de Gauche
Orange Citoyenne et Solidaire

UN MANDAT POUR RIEN !

24/01/19 J. Bompard devient le 3ème président de la CCPRO. Petite chronologie d'une lutte de pouvoir :

12/04/14 élection d'A. Milon aussitôt contestée par J. Bompard qui initie 2 procès : un pour défaire la présidence, l'autre pour prendre la majorité de l'Interco.

25/02/15 le Conseil d'État annule l'élection d'A. Milon. 16/03/15 A. Rochebonne, porté par Orange, est élu Psdt.

23/07/15 la CCPRO, cornaquée par Orange, refuse l'accord local permettant aux petites communes d'avoir 2 élus. Orange gagne 3 élus dont le fils Bompard. Les communes historiques en perdent 13.

24/09/15 Le clash ! JB veut faire payer aux autres toutes ses incuries gestionnaires accumulées en 20 ans. Colère froide de Sorgues et Bédarrides. 21/03/16 le Préfet accepte leur départ de la CCPRO qui plonge dans le chaos du partage.

01/01/17 Orange est seule maître à bord : 18 élus sur 26 à rebours de la Loi qui interdit qu'une commune ait plus de la moitié des sièges. Un tourbillon idéologique vampirise les énergies, désorganise l'édifice, voir la grève des éboueurs de juin 2017.

2018 : avalanche d'urgences dont le tri des déchets rendu obligatoire, mis en oeuvre à marche forcée et à quel prix ! Trop c'est trop Rochebonne jette l'éponge. JB prend la barre en direct. Les fils sont sur orbite ! Objectif Municipales 2020 !

Notre souhait : des élus au service des territoires et de ses habitants et non au service d'un clan.

Plus d'info <http://www.orange-autrement.fr>

A-M. HAUTANT, C. BADINIER - Groupe Aimer ma ville.

Donc des élus d'Orange considèrent que notre ville possède trop de sièges communautaires pour défendre ses prérogatives : elles peuvent céder le leur !

2017, année électorale, le cirque Bompard n'a pas fini de tourner !

Gérer, c'est faire des choix et on peut avoir comme objectif le bien commun. Mais pas à Orange où ce qui prime ce sont les intérêts d'un clan qui prospère grâce aux indemnités d'élus. Une belle petite entreprise : aujourd'hui 4 Bompard captent 11 indemnités liées à un poste ou un emploi politique, payés par nos impôts. 2017 les législatives, le "chef" sera en piste. En 35 ans, il a fait toutes les élections. Pourquoi se priver ? Si ça ne gagne pas, ça fait toujours parler. Faire Parler ! Un programme ?

Polémiques, destructions, intimidations, voilà leurs armes. Quitte à organiser des conférences nauséabondes pour buzzer ! Le reste ? Planter tanks et cailloux sur les ronds-points, nettoyer (et encore !) les trottoirs, éventrer des rues pendant des mois, organiser quelques réunions de quartier pour donner le change. Tout ça ne fait pas une politique municipale C'est le cirque Bompard. Quel gâchis et quel mépris du potentiel d'Orange.

Il y a tant à faire. Mieux traiter la vie quotidienne des Orangeois c'est : adapter l'accès aux services, cantines, activités pour les jeunes et les personnes âgées, développer l'économie, le sport la culture, aider toutes les associations, recycler les ordures ménagères etc. Avec 40 M € d'impôts collectés en trop, on devrait pouvoir avancer.

Le système JB: créer le manque et en accuser les autres. Demandez des comptes !

Info: orange-autrement.fr Les élus Aimer Ma Ville: A-M HAUTANT, C BADINIER, A HOUPERT



Sélectionnée par votre maire,

Des permanences sont à votre disposition
au CCAS du centre ville.

Téléphonez au 06.33.13.38.26
pour demander un devis et prendre rendez-vous.

idimmo
www.idimmo.net
Réseau immobilier national

Idimmo l'immobilier en direct

Vous avez un projet de Vente, d'Achat ?

Estimation de votre bien ?

N'hésitez pas à me contacter



Consultez nos affaires en ligne sur :
www.s.reynaud.idimmo.net

Sylvie REYNAUD

Conseillère en Immobilier

06 01 73 23 11

s.reynaud@idimmo.net



Groupe Eric Mey - Siège social : 4, Rue Tourre - 84100 ORANGE - Membre du S.N.P.I

DOMAINE DE MIRAPIED



Vous propose ses huiles d'olives de catégories supérieures qui exhalent la richesse des parfums de leurs terroirs, soit AOP Provence cultivées sur Orange, soit non AOP de la vallée des Baux, issue de notre propriété de Saint Martin de Crau.

Venez nous rendre visite afin de les découvrir et de les déguster...

Tél. 06 12 03 88 47

ANIMAL NATURE



Nouveau sur Orange, pension canine pour le bien-être de votre compagnon. Nous pouvons personnaliser les séjours en rapport à vos demandes... Multiples possibilités. Grand parc de détente et aires de jeux pour vos compagnons. Tarif et réservation sur demande par mail.

animal-nature84@orange.fr

Renseignements téléphone : 06 50 35 11 90

BENNE ORANGE

Transport de déchets
Location de bennes

946, V.C.9 le Prince
84 100 ORANGE

Tel : 04 90 34 40 36
Fax : 04 90 34 69 34

benneorange@orange.fr



TRAVAUX PUBLICS & ROUTIERS
V.R.D. - CARRIÈRES
CENTRALES D'ENROBAGE

21, avenue F. Mistral - BP 50071
84102 Orange Cedex
Tél. 04 90 34 34 42 - Fax. 04 90 34 48 22

Dépôt : Z.A. Les Plantades - 84430 Mondragon
Tél. 04 90 40 57 30

Centrales d'Enrobage

Pierrelatte / Tarascon / Piolenc

04 75 54 77 57 / 04 90 91 54 66 / 04 90 11 70 90



AutoPro

**Votre auto en deux mots :
"SATISFACTION CLIENT"**

Notre force : vous conseiller et entretenir vos véhicules AUX JUSTES PRIX

*Bruno vous accueille avec son équipe de techniciens
dans un atelier à la pointe de la technologie*



**ENTRETIEN ET RÉPARATION
TOUTES MARQUES**
pneumatiques,
distribution, embrayage,
frein, géométrie,
révision, vidange,
amortisseurs, turbo,
FAP, vanne EGR,
diagnostic électronique
etc...

**Spécialiste entretien
et réparation climatisation**

AUTOPRO ORANGE - 15, Avenue de Verdun - 84100 ORANGE

Tél. 04 32 81 06 28

www.centre-autopro.fr - centre.autopro@orange.fr